



**Rectorat**

Direction des personnels  
enseignants du 1<sup>er</sup> degré  
public Haute-Garonne

Toulouse, le 23 février 2022

Affaire suivie par :  
Clément SPOSITO

L'Inspecteur d'académie, directeur académique des  
services de l'éducation nationale de la Haute-Garonne

Tél. : 05 36 25 71 58  
Mail : dpe5@ac-toulouse.fr

CS 87 703  
31077 Toulouse cedex 4

**NOM Prénom de l'enseignant-e**

**Objet:** Mesure de carte scolaire – Fermeture

**Référence :** Circulaire départementale «Mobilité 2022»

Lors du comité technique spécial départemental et du conseil départemental de l'éducation nationale de février 2022, le poste que vous occupiez au 1<sup>er</sup> septembre 2021 a fait l'objet d'une fermeture à compter de la rentrée scolaire 2022.

Description du poste : ECEL - E.E.PU **NOM de l'école + RNE + circo**

En conséquence, **vous devrez participer obligatoirement au mouvement intra-départemental du personnel du premier degré. Les instructions concernant la saisie des vœux seront à votre disposition, à compter d'avril 2022 sur le site internet de la direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Haute-Garonne :**

<http://web.ac-toulouse.fr/web/dsden-haute-garonne/6918-votre-mobilite.php>

Je vous engage à consulter attentivement la liste des postes vacants et ceux susceptibles de l'être et à émettre le maximum de vœux y compris des vœux sur secteurs géographiques.  
Vous voudrez bien :

**1/ Par retour de courrier, accuser réception de la présente correspondance,**

**2/ Me faire connaître, à l'aide de l'imprimé ci-joint, si en cas de réouverture de ce poste à la rentrée 2022 ou 2023 ou si un poste de même catégorie se libère dans l'école, vous souhaitez y être réaffecté(e).**